



## FICHE PRATIQUE DE SÉCURITÉ SPECIAL COVID-19 02

# CONDUITE A TENIR EN CAS DE SYMPTÔMES OU DE DEPISTAGE POSITIF – Pandémie de Covid-19

Mise à jour le 29/06/2020

Document réalisé sur la base d'une procédure du CNRS sur le même sujet.

L'identification des foyers potentiels de contamination est une priorité. Afin de cerner très rapidement un éventuel foyer de contamination, trois démarches complémentaires sont indispensables à suivre par tous les agents de l'URCA y compris les personnels des établissements partenaires :

1. Déclarer tous les jours sa présence sur sites via l'application [presence.univ-reims.fr](https://presence.univ-reims.fr) en indiquant le(s) site(s) et le(s) bâtiment(s) concernés
2. Déclarer la présence de personnes extérieures à l'URCA en complétant le formulaire de présence d'intervenants extérieurs et en l'envoyant au plus tard la veille du 1<sup>er</sup> jour de présence à [service-prevention-des-risques@univ-reims.fr](mailto:service-prevention-des-risques@univ-reims.fr)
3. Signaler immédiatement toute situation de symptômes liés à la Covid-19, tout dépistage positif, même sans symptômes, ou toute proximité avec une personne symptomatique ou dépistée positive (conjoint, enfant etc...) en utilisant l'adresse [signalement-coronavirus@univ-reims.fr](mailto:signalement-coronavirus@univ-reims.fr)

Le respect de ces trois règles permettra d'identifier rapidement toute personne ayant été proche d'une personne contaminée, en vue de lui faire bénéficier rapidement d'un dépistage.

4 situations peuvent se présenter et nécessitent de suivre les procédures indiquées ci-dessous :

### 1er cas : En cas de symptômes sur le lieu de travail

Les symptômes généralement observés sont notamment la fièvre et/ou la toux, une difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, une perte du goût et de l'odorat)

#### Prise en charge

- Isolement :
  - ✓ Isoler la personne symptomatique
- Protection :
  - ✓ Appliquer les gestes barrières (distance physique, port d'un masque).
  - ✓ Si présence d'un SST sur site, faire appel à lui. Celui-ci doit s'équiper de gants et d'un masque chirurgical si possible.

- Recherche de signes de gravité

- ✓ Si l'agent a du mal à respirer ou a fait un malaise, alerter les secours (SAMU au 15). Présenter la situation (Covid19, quels symptômes) et attendre les consignes du médecin. Organiser l'accueil des secours le cas échéant.
- ✓ Si l'état de santé de l'agent ne présente pas de signes de gravité apparente, demander à l'agent de prendre contact avec son médecin traitant pour avis médical. Si confirmation d'absence de signes de gravité, l'agent retourne à son domicile en évitant les transports en commun si possible.

L'agent devra ensuite suivre les recommandations des professionnels de santé (mesures d'isolement, dépistage COVID). En cas de test positif il sera contacté par l'Assurance Maladie pour identifier les « personnes contact<sup>1</sup> ». S'il doit s'isoler chez lui, il pourra être placé en télétravail, en ASA ou en arrêt de travail suivant les cas.

## Communication

- Le chef de service ou directeur d'unité où travaille l'agent doit être alerté
- Un signalement est transmis via l'adresse suivante : [signalement-coronavirus@univ-reims.fr](mailto:signalement-coronavirus@univ-reims.fr)  
Ainsi que les autres tutelles de l'unité suivant leur procédure
- Les personnes susceptibles d'avoir été à proximité de l'agent symptomatique dans les jours qui ont précédé, sont identifiées via une extraction du logiciel presence.univ-reims.fr, puis la liste est affinée en lien avec l'agent.
- Les agents identifiés sont prévenus de la situation et informés qu'ils seront probablement contactés par l'Assurance Maladie dans le cadre de la stratégie de contact-tracing pilotée par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Dans l'attente, ils doivent surveiller leur état de santé et l'apparition de symptômes. En cas de suspicion, ils doivent rester à domicile et contacter leur médecin traitant.

## Nettoyage du poste de travail

Le nettoyage et la désinfection du poste de travail sont assurés par les équipes de ménage selon un protocole qui leur a été transmis.

## 2ème cas : En cas de symptômes hors du lieu de travail

### Prise en charge

- Isolement : l'agent ne doit pas venir sur son lieu de travail et rester confiné à son domicile
- Protection : Il doit porter un masque et éviter tout contact avec son entourage.
- Recherche de signes de gravité : Il contacte son médecin traitant et suit ses consignes. A défaut ou en cas de difficultés respiratoires, le SAMU doit être contacté au 15, en faisant état des symptômes. Il ne faut pas se rendre chez son médecin traitant ou aux urgences pour éviter toute potentielle contamination.

Suivre les recommandations des professionnels de santé (mesures d'isolement, dépistage COVID). En cas de test positif l'agent sera contacté par l'Assurance Maladie pour identifier les « personnes contact ».

Si l'agent est isolé chez lui, il pourra être placé en télétravail, en ASA ou en arrêt de travail suivant les cas.

## Communication

Se référer aux consignes énoncées au paragraphe « 1<sup>er</sup> cas : En cas de symptômes sur le lieu de travail ».

---

<sup>1</sup> Cette identification sera facilitée si l'agent a bien déclaré sa présence sur le logiciel prévu à cet effet

## **Nettoyage du poste de travail**

Le nettoyage et la désinfection du poste de travail sont assurés par les équipes de ménage selon un protocole qui leur a été transmis.

### **3ème cas : En cas de test COVID-19 est positif**

Suivre les recommandations des professionnels de santé (mesures d'isolement). L'agent sera contacté par l'Assurance Maladie pour identifier les « personnes contact ».

Si l'agent est isolé chez lui, il pourra être placé en télétravail, en ASA ou en arrêt de travail suivant les cas.

## **Communication**

Se référer aux consignes énoncées au paragraphe « 1<sup>er</sup> cas : En cas de symptômes sur le lieu de travail ».

## **Nettoyage du poste de travail**

Le nettoyage et la désinfection du poste de travail sont assurés par les équipes de ménage selon un protocole qui leur a été transmis.

### **4ème cas : Personne en contact avec un cas de COVID-19**

Suivre les recommandations des professionnels de santé (mesures d'isolement, dépistage COVID).  
Alerter sans délai son chef de service ou la direction de son unité.

En cas de test positif se référer aux consignes énoncées au paragraphe « 3ème cas : Mon test COVID-19 est positif ».

**Nous vous rappelons l'importance de respecter les gestes barrières**

#### **Références :**

[Ministère des solidarités et de la santé](#)

[Mesures d'hygiène et de sécurité pour un déconfinement progressif au sein du CNRS](#)

#### **Annexes :**

Affiche « J'ai des symptômes du Covid-19 » (Ministère des Solidarités et de la Santé)

Affiche « Je suis une personne contact d'un cas de COVID-19 » (Ministère des Solidarités et de la Santé)

Affiche « Mon test COVID-19 est positif » (Ministère des Solidarités et de la Santé)



# J'ai des symptômes du COVID-19

COVID-19

Jour J



Je ressens des symptômes du COVID-19 (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat)



J'appelle un médecin dès le début des symptômes. Il me prescrit test, masque et arrêt de travail



Je m'isole chez moi  
Je porte un masque



Je prends RDV pour un dépistage COVID



Je me présente au lieu d'examen, avec ma carte Vitale, avec ma prescription médicale et avec un masque



Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

J +1



Je reçois les résultats de mon test COVID-19



**Mon test est positif**

Je suis porteur du COVID-19

L'Assurance maladie me rappelle et appelle mes « personnes contact » pour les informer des consignes à suivre



**Mon test est négatif**

Je ne suis pas porteur du COVID-19

Je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète

*Si mes symptômes s'aggravent, j'appelle le 15 (ou le 114)*

**Fin de l'isolement :** je ne suis plus isolé et peux sortir de mon domicile en respectant strictement les gestes barrières

**Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison**



# Mon test COVID-19 est positif

COVID-19

Jour J



Le résultat de mon test est positif  
Je suis atteint du COVID-19



Je m'isole à mon domicile  
Je porte un masque en présence d'autres personnes



Je surveille mon état de santé et l'apparition de symptômes (prise de température quotidienne)



Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15 (ou le 114)

J +1



Je suis contacté pour identifier les personnes contacts que j'ai pu contaminer (« personnes contact »)

1. Par mon médecin  
Personnes contacts familiales

2. Par l'Assurance Maladie  
Autres personnes contacts

## Je m'isole jusqu'à la guérison



Je suis guéri,  
je sors de mon isolement,  
je porte un masque



# Je suis une personne contact d'un cas de COVID-19

COVID-19

Je suis informé par un appel que j'ai été en contact proche avec un malade

J'accède à un test **SANS** prescription médicale



Je dois aller me faire  
**tester immédiatement**  
si je vis avec la personne  
contaminée, sinon **7 jours**  
**après le dernier contact**  
avec la personne malade



Je m'isole chez moi  
je porte un **masque**  
en présence d'autres  
personnes et  
je **surveille mon état**  
de santé



L'Assurance Maladie  
ou mon médecin  
m'indiquent  
le laboratoire  
le plus proche



Je suis inscrit  
**pour le test sans**  
**démarches à faire**

Jour J



Je me présente  
au lieu d'examen  
avec ma carte Vitale  
et je porte un masque



Un professionnel  
de santé me fait  
le test COVID-19

J +1



Je reçois les résultats  
de mon test COVID-19



Mon test est positif  
Je suis porteur  
du COVID-19



Mon test est négatif  
Je ne suis pas porteur  
du COVID-19



**Isolément strict  
et masque :**  
je m'isole chez moi  
jusqu'à ma guérison  
complète ou celle  
de toutes les personnes  
de mon foyer



L'Assurance Maladie me  
rappelle pour me donner  
les recommandations  
à suivre